

PROJET ZACA

Encore des remous

Par Hamadi Baro (Stagiaire)



El Hadj Saïdou Bangré Président du comité de concertation contre le projet «Zaca».

Il s sont sortis nombreux , les habitants des quartiers Koulouba, Tielpalogho, Peuloghin, Kamsonghin et Zamgouettin pour le meeting organisé par leur comité de concertation contre le projet «Zaca»(mesure d'extension de la zone activités commerciales et administratives de la ville de Ouagadougou). C'était le

concernés se sont concertés afin d'examiner son impact sur leur avenir.

Partant entre autres de l'insalubrité de ces quartiers que la population a perçue comme un alibi pour justifier l'implantation de ce projet, son comité de concertation a évoqué des conséquences d'ordre socio-culturel et socio-économique dudit projet.

Ce sont entre autres: la rupture d'avec leur histoire que la disparition de ces anciens quartiers entraînera chez les natifs; la présence dans la zone de 36 mosquées et dont la disparition donnera aux fidèles le sentiment d'être marginalisés par rapport aux autres confessions religieuses qui d'ailleurs connaissent le même sort; une grande partie du 3e âge(retraités) tire sa subsistance des revenus locaux grâce à l'avantage géographique(intense activité commerciale). D'où leur refus de ce projet devant les autorités chargées de sa mise en oeuvre



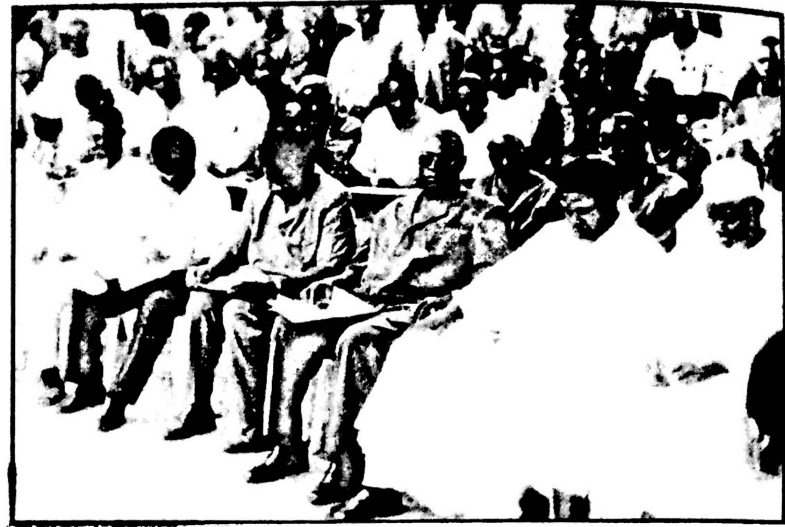
Une population plus que jamais déterminée à aller jusqu'au bout de leur lutte.

dimanche 7 octobre dernier à l'école Tielpalogho.

Tout est parti du lancement du projet «Zaca» par le ministère des Infrastructures de l'Habitat et de l'Urbanisme. À partir duquel les populations des quartiers

aux motifs que son exécution n'apportera aux populations que ruine, désolation et misère, effondrement social, culturel, physique, moral, psychologique, maladies et deuils.

En effet, le Comité de Concertation dit avoir appris la



Faut-il sacrifier ces habitants sur l'autel du projet «Zaca»?

décision de surseoir à l'envoi des équipes techniques dans la zone pour y effectuer des relevés topographiques dans le cadre de l'exécution de ce projet après leur rencontre avec le ministre titulaire et le ministre délégué le 16 juin 2001. Ensuite, ce comité a dit être déçu plus tard, lorsqu'il a reçu du ministre Lingani une invitation à désigner un représentant au sein du Comité Interministériel de Pilotage (CIP) dudit projet. Proposition qu'il a rejetée, considérant son acceptation comme une trahison de ceux qui les avaient mandatés, en demandant au ministre de bien vouloir rencontrer les habitants concernés par ce projet pour s'imprégner de la réalité de cette mesure.

À la date de prépara-

tion de la rencontre entre le ministre et la population le 25 septembre 2001, le comité de concertation contre le projet «Zaca» a dit être surpris de constater la présence d'un groupe de personnes résidentes de leurs secteurs représentant la tendance favorable à ce projet.

Ce dernier groupe, a pour chef, le député Mahamadi Kouanda, a dit le comité de concertation contre le projet Zaca. La rencontre de ce jour n'a donc pas eu lieu, pour procédure et vice de forme si l'on peut s'exprimer ainsi. Enfin, séance tenante, le Comité de concertation a été mandaté par la population concernée par ce projet, de signifier au ministre qu'une rencontre entre lui et elle demeure une nécessité impérieuse □